

	ASSURANCE-QUALITÉ CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS Chapitre 7 : Documentation Section : Feuillet instructions	F-CPR-001
		VERSION 02.1 2021-11-25
Test à la sueur (Épreuve de sudation)		STATUT : <u>ACCEPTÉE</u>

But du test

Test de dépistage pour la fibrose kystique : On mesure la concentration de chlore de la sueur obtenue par légère stimulation électrique des glandes sudoripares (productrices de sueur). Ce test est sans douleur, l'enfant pourra ressentir de très légers picotements lors de la stimulation.

Informations générales

- Ce test est effectué du mardi au jeudi en milieu hospitalier, entre 08h15 et 16h00, sur rendez-vous seulement. Les rendez-vous sont pris au centre prélèvements du site Hôtel-Dieu de Lévis.
- Le patient doit être âgé au moins de 30 jours.
- Le test peut durer de 60 à 90 minutes. Avant le test, l'enfant devra être bien hydraté. Ne pas appliquer des corps gras ou du talc sur la peau de l'enfant.
- Les réactions allergiques causées par la pilocarpine, utilisée lors de la stimulation électrique, sont extrêmement rares, mais possible : Elles consistent en l'apparition d'urticaire ou d'inflammation diffuse de la peau suite au contact avec le disque de pilocarpine. En cas de réaction allergique, le test est immédiatement arrêté.

Déroulement

1. Explications de la procédure.
2. Nettoyage de la peau.
3. Installation des électrodes de stimulation
4. Stimulation : Durée de 5 minutes. Après le retrait des électrodes, la peau est nettoyée (peut être légèrement rouge en raison de la stimulation).
5. Installation du dispositif de collecte de la sueur.
6. La collecte dure entre 30 et 45 minutes maximum. L'enfant pourra bouger normalement. À la fin de la collecte, le dispositif est retiré. On essuie la peau qui pourra être légèrement teintée de bleue (se nettoie facilement avec de l'eau et du savon).
7. La sueur sera analysée la journée même.

Le résultat du test sera transmis à votre médecin.

Merci de votre collaboration !

Rédigé par : Marie-Josée Dufour, T.M.	Vérifié par : Dr Frédéric Bouchard, biochimiste clinique	Approuvé par : Dr Daniel Deslauriers, chef du département de biochimie	Date d'entrée en vigueur : 31 août 2017	Page 1 sur 1
--	--	--	--	--------------